



# Projet culturel du Pays Portes de Gascogne

**2008 - 2010**

# SOMMAIRE

## Préambule

### I- L'IMPULSION DU PROJET CULTUREL 2004-2007.

- 1) Rappel des grandes lignes du projet culturel 2004 - 2007
- 2) Les résultats d'évaluation du projet culturel 2004 - 2007
- 3) L'évolution du projet culturel
  - 3.1. L'organisation culturelle
  - 3.2. La structuration du spectacle vivant
  - 3.3. Le volet communication
  - 3.4. Le volet patrimonial
- 4) Les principaux niveaux d'organisation
  - 4.1. Les pôles culturels structurants conventionnés ou en cours.
  - 4.2. Les pôles culturels secondaires.
  - 4.3. Le réseau associatif local.
- 5) Une organisation culturelle spécifique

### II- LA STRATEGIE DU PROJET CULTUREL 2008-2010.

- 1) Les enjeux du projet culturel.
- 2) Les priorités du projet culturel 2008-2010.
  - 2.1. S'appuyer sur les pôles structurants et faciliter leur irrigation sur le territoire
  - 2.2. Poursuivre le travail de démocratie participative à travers la structuration de l'association Culture Portes de Gascogne
  - 2.3. Maintenir la communication culturelle
  - 2.4. Conduire une logique de programmation spectacles vivants concertée
  - 2.5. Sensibiliser au cadre de vie et promouvoir l'identité du territoire comme facteur de lien social et d'intégration des nouvelles populations
  - 2.6. Contribuer à l'éducation des publics à travers l'impulsion et la coordination des pratiques artistiques et la formation
  - 2.7. Développer le lien rural/urbain
  - 2.8. Développer une politique d'action culturelle en direction du jeune public
- 3) Les axes stratégiques du projet.
  - 1.1. Développement de la politique culturelle en faveur des publics (médiation culturelle)
  - 1.2. Valoriser le patrimoine par l'action culturelle

### III - LE DISPOSITIF DE PILOTAGE ET D'ÉVALUATION.

- 1) L'articulation du Pays Portes de Gascogne et l'association Culture Portes de Gascogne
- 2) Le dispositif de pilotage
- 3) Le suivi et l'évaluation
  - 3.1. La grille de critères
  - 3.2. Des outils d'évaluation

#### ANNEXES :

- tableau d'évaluation de réalisation du projet culturel
- grille critères

## Préambule

Le Pays Portes de Gascogne, situé en bordure de l'agglomération toulousaine et du pôle aéroconstellation, comprend 159 communes, et est structuré à travers 10 intercommunalités. C'est un territoire très fortement confronté à l'accueil de nouvelles populations, sa population est passée de 53 000 habitants en 1999, à plus de 60 000 en 2008. C'est le territoire qui connaît la plus forte croissance démographique du département du Gers. Cette mutation sociale du territoire entraîne une demande croissante en services, notamment en offre culturelle. A partir de 2004, le Pays Portes de Gascogne s'est donc doté d'un projet culturel de territoire afin d'organiser et structurer l'offre culturelle. Le dispositif d'aménagement culturel mis conjointement en place par la DRAC Midi-Pyrénées et le Conseil Régional a permis de recruter un chef de projet et de conventionner avec la Région Midi-Pyrénées à hauteur de 76 500 €uros par an pour la mise en œuvre du projet culturel.

Le Pays Portes de Gascogne à partir de concertations locales, impulsées notamment par le biais du programme LEADER +, a expérimenté une organisation culturelle spécifique afin de valoriser l'offre locale et ainsi créer des outils d'expérimentation de services à vocation culturels.

A partir de 2005, deux associations de développement culturel (ADCL et Culture Sud) ont été créées et ont modifié le paysage culturel local. Ces deux associations ont eu pour mission d'appuyer le Pays Portes de Gascogne dans la déclinaison de son projet culturel. Elles étaient composées dans leur CA et Bureau, d'élus et d'acteurs culturels locaux (composition sur le modèle du Groupe d'Action Local du programme LEADER +). Elles sont porteuses toutes deux de projets fédérateurs tels que la communication, ou encore la programmation de spectacle vivant, sur lesquels elles ont travaillé en concertation avec les acteurs culturels et les collectivités locales.

ADCL et Culture Sud ont fusionné en février 2008 en une seule et même structure qui s'appelle Culture Portes de Gascogne, et conserve son organisation public - privé.

Cette structuration est originale à l'échelle de la Région Midi-Pyrénées et permet de créer une intercommunalité spécifiquement culturelle à l'échelle du Pays (les communes et intercommunalités cotisent à hauteur de 0,50 cts d'€uros par habitant).

Le projet culturel du Pays Portes de Gascogne a été évalué par le Conseil Régional au terme des quatre premières années de convention. A partir des premiers résultats d'évaluation et d'un travail d'accompagnement mené avec le cabinet d'étude Phosphoros, le Pays Portes de Gascogne poursuit son projet culturel pour la période 2008 - 2013 en lien avec le schéma de développement général du Pays. Le projet culturel sera poursuivi en cohérence avec les quatre premières années de mise en œuvre, en s'appuyant sur les forces à consolider et les axes pertinents à développer.

# I- L'IMPULSION DU PROJET CULTUREL 2004-2007

## 1) Rappel des grandes lignes du projet culturel 2004-2007.

Le projet culturel du Pays Portes de Gascogne est né de la mise en place de réunions de concertation entre la société civile, les élus du territoire et les partenaires institutionnels. Un projet culturel dont l'écriture a été confiée au cabinet d'étude Phosphoros a été validé en 2003 et a bénéficié du dispositif de conventionnement triennal du Conseil Régional Midi-Pyrénées.

Les bases du projet culturel du Pays Portes de Gascogne étaient les suivantes :

### EQUILIBRE TERRITORIAL - DEMOCRATISATION CULTURELLE - EXIGENCE DE QUALITE

	PRECONISATIONS	MISE EN OEUVRE
Compétences Cohérence Organisation		Un outil de cohérence territoriale  Un Office de la Culture de Pays  Création de 3 postes : - un chef de Projet culturel - un responsable pour le Spectacle vivant - un responsable Patrimoine
Patrimoine	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaissance et Ré-appropriation</li> <li>• Information Sensibilisation Formation</li> <li>• Accès du public, Valorisation, Animation</li> <li>• Cohérence territoriale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Protocole de décentralisation</li> <li>• Un Pays d'Art et d'Histoire</li> <li>• Une Maison de Pays</li> <li>• Un réseau de sites muséographiques</li> </ul>
Action culturelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Inventorier, évaluer, mutualiser, développer les pratiques culturelles du Pays</li> <li>• Développer, mettre en réseau, mutualiser les moyens de la création et de la production</li> <li>• Compétences des bénévoles et professionnels, stratégie de formation et de professionnalisation</li> <li>• Un réseau de lieux de pratiques artistiques et d'accueil des œuvres</li> <li>• Conforter les professionnels et leurs structures, comme chefs de file et centres de ressource</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un réseau de Pays des pratiques amateurs</li> <li>• Les garanties de la compétence</li> <li>• Une politique du spectacle vivant</li> </ul> L'accompagnement des projets structurants de Pays
Les grands Projets de Pays	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trois critères essentiels pour le Pays: Equilibre territorial - Accès pour tous - Qualité</li> <li>• Approfondir l'Identité et la Complémentarité</li> <li>• Favoriser l'émergence de thématiques originales</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Un projet relatif à la culture scientifique et technique</li> <li>2. Un projet autour des Arts visuels</li> <li>3. Un projet autour des écritures et du spectacle vivant</li> <li>4. Un projet Patrimoine</li> <li>5. Un projet de médiation culturelle</li> </ol>

## 2) Les résultats d'évaluation du projet culturel 2004/2007.

Afin d'apporter des éléments d'évaluation des quatre premières années de conventionnement des quatre premiers Pays (Portes de Gascogne, Val d'Adour, Couserans et Pyrénées Cathare), le Conseil Régional Midi-Pyrénées a confié une mission d'évaluation au cabinet Cré'action. L'évaluation a été réalisée en concertation avec le Pays Portes de Gascogne et les acteurs culturels du territoire (rencontres individuelles et collectives à travers l'ADCL et Culture Sud notamment).

✓ Le comité de pilotage du 13 octobre 2007 a validé les premiers résultats d'évaluation, qui sont synthétiquement pour le Pays Portes de Gascogne, les suivants :

-bonne appropriation du projet culturel par les élus du territoire, 12 ont été rencontrés. C'est dans ce pays que le cabinet Cré'action a rencontré le plus d'élus. Ces derniers ont une bonne vision globale, une bonne connaissance de la convention et de ses mécanismes,

-bonne appropriation par les acteurs culturels, mais cette fois-ci plus parcellaire et liée à leur domaine d'investissement sur le territoire,

-la particularité du Pays, réside dans son organisation culturelle à travers la création des deux associations. Elles sont unanimement reconnues dans leurs missions, elles ont permis de démultiplier l'accompagnement des opérateurs et quelquefois combler les déficits et/ou mutualiser les moyens à travers des opérations significatives telles que : l'Arrosoir et la programmation culturelle.

✓ 54 projets au total ont été financés par le biais de la convention, et répartis comme suit :

-8 en 2004 (année de démarrage non commencée en janvier, ce qui explique la différence avec les autres années),  
-15 en 2005,  
-15 en 2006,  
-16 en 2007.

✓ Le secteur le plus représenté fut, comme dans l'ensemble des autres pays, le spectacle vivant à 52 %, puis vient la lecture publique à 14 %, les arts plastiques à 8 %, le patrimoine à 8 %, et il faut rajouter les projets transversaux portés par l'ADCL et Culture Sud.

A noter également, même si cela ne concerne pas directement cette évaluation, la concrétisation du pôle de rayonnement culture scientifique et technique dont le siège est basé à Fleurance, et qui en est à sa troisième année de convention avec la Région. Il s'agit du 2<sup>ème</sup> dispositif d'aménagement culturel de la Région.

✓ Sur le plan des répartitions de financement :  
-Conseil Régional : 20 %,

- Europe (LEADER +) : 19,6 %, bonne adéquation entre le projet culturel de territoire et le programme LEADER du Pays (ce qui n'est pas forcément le cas sur tous les territoires),
- collectivités locales : 16,4 %,
- Etat : 6 % (mais baisse progressive),
- Département : chiffre non communiqué, mais participation en hausse.

⇒ L'élément central de cette évaluation est l'organisation culturelle propre au Pays Portes de Gascogne. Néanmoins la question a été posée sur la pertinence du maintien de deux structures, avec deux constats généraux suite aux différents entretiens effectués par Philippe VALLA :

- une tendance à une perte d'identification du Pays dû à la mise en avant des deux structures, liées au Pays mais malgré tout indépendantes,
- une lourdeur de fonctionnement, notamment dans le circuit des étapes de validation, pouvant aller jusqu'à plus de 10 fois pour le même dossier.

Ce sont ces derniers constats qui ont également contribué à une demande d'accompagnement par un cabinet extérieur, en plus de la période charnière dans laquelle nous sommes (passage du Contrat de Plan Etat Région au Contrat de Projet, candidature LEADER IV, renouvellement de convention culturelle avec le Conseil Régional...).

### **3) L'évolution du projet culturel.**

L'analyse des forces et des faiblesses du projet culturel 2004-2007 permet de dégager des grandes tendances et noter les évolutions depuis sa mise œuvre en 2004 jusqu'à aujourd'hui et ainsi dégager de nécessaires ajustements.

## FORCES

- Schéma territorial Culturel engagé sur le Pays (partenariat avec la Région)
- Offre de spectacles vivants de qualité et diversifiée bien répartie sur le territoire.
- Politique culturelle dynamique et bien structurée sur le Pays (impulsion Pays, mise en œuvre Office Culturel).
- Tissus d'associations culturelles important.
- Dynamique culturelle collective et de gestion concertée sur le Pays.
- Partenariat établi avec les institutions et grands acteurs culturels départementaux et régionaux.
- Réseau associatif et artistique dynamique (à travers l'Office Culturel, des rencontres, échanges d'expérience...)
- Communication culturelle bien structurée (agenda culturel diffusé trimestriellement et réseau Internet)
- Qualité des équipements structurants avec 2 médiathèques de pôle, salles de spectacle et des établissements spécialisés de niveau régional, national ou international : pôle de culture scientifique et technique, arts visuels, écritures, arts de la rue.
- Réseau cinéma bien implanté sur le Pays

### Patrimoine :

- Patrimoine monumental et vernaculaire riche et bien présent sur tout le territoire (châteaux, maisons historiques, pigeonniers, moulins, halles...)
- Coopération sur le thème du patrimoine architectural avec la Bulgarie
- Restauration du petit patrimoine engagé sur une partie du territoire
- Structuration d'un réseau bastides sur le Pays
- Travail sur la toponymie en cours
- Acteurs de la société archéologique présents sur le territoire
- Plusieurs musées reconnus (école publique, art campanaire, tradition rurale)
- Dynamique autour de la culture occitane engagée, notamment à travers une coopération, des ouvrages et DVD réalisés.
- Chemins de St Jacques de Compostelle traversant le Pays du Nord au Sud GR 65 et d'Est en Ouest GR 653.

## FAIBLESSES

- Ne tire pas bénéfice de la proximité de l'agglomération toulousaine pour développer des projets en partenariat avec des structures professionnelles reconnues.
- Disparité géographique du réseau des médiathèques / bibliothèques.
- Politique du livre et de la lecture cloisonnée et peu en réseau au sein du Pays
- Disparité du réseau d'enseignement musical
- Pas de porteur de projets suffisamment structuré sur le Pays pour porter les projets sur la culture occitane
- Peu de résidence artistique et mauvaise visibilité quand elles existent
- Peu de prise en compte du développement durable dans la dynamique culturel
- Politique culturelle en direction de la jeunesse peu lisible et éparse. Difficulté de relations avec les structures scolaires
- Manque de coordination en direction des pratiques amateurs
- Manque de professionnels de la culture (cadre intermédiaire)
- Pas de plan de formation des bénévoles
- Manque d'équipements adaptés à la aux ateliers et à la diffusion de spectacles vivants

### Patrimoine :

- Patrimoine architectural pas assez entretenu et mis en valeur
- Acteurs du patrimoine peu structurés et en réseau
- Communication patrimoniale trop ponctuelle ou ciblée
- Disparité sur le Pays des acteurs traitant de la langue occitane
- Mémoire patrimoniale immatérielle qui disparaît parfois (savoirs faire...)
- Transformation du paysage urbain et architectural par les nouvelles constructions soient uniformisées ou sans références aux usages locaux
- Manque de sensibilisation en direction des habitants et nouveaux résidents de l'histoire et du patrimoine local

## Plusieurs constats :

### 1/ L'organisation culturelle a permis de :

- combler des déficits et démultiplier l'action culturelle du Pays au niveau local,
- mettre en réseau les acteurs du territoire et les faire participer aux décisions et orientations du projet culturel de Pays,
- par le biais de cette mise en réseau, faciliter la transmission des informations qui participe à plus de cohérence sur la répartition des manifestations, permettant également de mutualiser des compétences éclectiques qui enrichissent le contenu et le déroulement des manifestations.

### 2/ La structuration du spectacle vivant est le secteur qui a connu la plus grande évolution sur les 4 premières années de mise en œuvre du projet culturel :

- avec l'ouverture de salles de spectacles professionnelles (complexe culturel de Samatan, la MJC de l'Isle Jourdain),
- la mise en place de saison de diffusion de spectacles sur plusieurs points du Pays (Samatan, Fleurance, Mauvezin, Lectoure, l'Isle Jourdain),
- la mise en place de concertation et d'insertion dans un réseau professionnel reconnu (la scène conventionnée Circuits, l'ADDA du Gers), et l'office culturel de Pays,
- l'existence et la pérennisation de manifestations d'envergure et de qualité contribuant à la promotion du territoire, voire participant à son attractivité touristique (le festival de danse et musique médiévale de Sarrant, le festival Cuivro Foliz à Fleurance, le festival Sam'Africa à Samatan, le Festi'Drôle à Simorre...)

### 3/ Le volet communication est indispensable à la transmission des informations des opérations culturelles du territoire. Il est reconnu à travers deux actions phares régulières:

- **l'agenda culturel** : l'Arrosoir. Il est réalisé par l'association culture Portes de Gascogne. Trois numéros couvrent l'année. Chaque numéro est diffusé à 7 000 exemplaires sur divers points du territoire : mairies, offices de tourisme, commerces, maisons des associations, rencontres culturelles....
- une communication plus réactive à travers **des envois courriels** hebdomadaires, permet d'adapter la communication suivant les événements.
- Le **site internet du Pays Portes de Gascogne**, permet de publier des articles sur les événements majeurs du territoire.

4/ **Le volet patrimonial**, ne s'est pas traduit par l'ensemble des prévisions de développement initialement prévues, cependant plusieurs avancées significatives ont été mises en œuvre pendant ces quatre années :

- la mise en place d'un **réseau des bastides du Pays Portes de Gascogne**, illustré pour l'instant par un document de communication commun. Ce document déposé dans les Offices de Tourisme et mairies permet d'impulser une logique de circuit touristique et patrimonial, tant pour les touristes que pour la population locale.
- un travail de **sensibilisation au patrimoine immatériel sur la culture occitane** (identité, mémoire, transmission, sensibilisation...) est également engagé, notamment à travers un projet de coopération LEADER +, qui a permis de faire le lien entre l'identité du territoire et les nouveaux arrivants.

⇒ **Conclusion.**

Le Pays « Portes de Gascogne » a mené à bien 65% ou 70%<sup>1</sup> du projet dont il s'était doté. Dans certains cas, il a accompagné des dynamiques qui n'existaient pas encore en 2003. C'est pourquoi ce projet est souvent désigné comme projet « laboratoire ou projet repère ». Le nombre de colloques ou séminaires dans lesquels les responsables du territoire sont sollicités pour faire part de leur expérience porte d'ailleurs témoignage de cette situation.

Ce projet ne consiste pas en une liste d'actions à réaliser mais constitue un ensemble cohérent et surtout relève pour l'essentiel, d'une véritable approche territorialisée. Il vient d'une certaine façon confirmer les orientations qu'avait prises le Conseil Régional en 2002.

#### **4) Les principaux niveaux d'organisation.**

1/ **Les pôles culturels structurants conventionnés ou en cours de conventionnement du territoire** renforcent la diversité des spécialités culturelles et artistiques du Pays. Trois pôles sont reconnus et conventionnés (ou en cours de conventionnement) :

- **le pôle arts visuels du Centre de Photographie de Lectoure**, seul centre photographique national en milieu rural, il mène un travail de sensibilisation aux arts visuels à travers des missions de formation, diffusion, sensibilisation, médiation... Le centre de Photographie de Lectoure a mis en œuvre avec le Pays Portes de Gascogne un projet territorial : Cheminements. C'est un parcours d'expositions, spectacles, rencontres, concerts en pleine nature, balades et randonnées, pique-niques et repas champêtres, qui se déroulent sur plusieurs points du Pays, notamment des communes qui n'ont pas l'habitude d'accueillir des artistes de renommée internationales.

---

<sup>1</sup> Voir tableau en annexe.

- **un pôle culture scientifique et technique**, dont la thématique de départ autour de l'astronomie a désormais évolué vers un volet environnemental. Le projet s'articule auprès de plusieurs structures comme la Ferme des Etoiles à Mauroux ou encore le Hameau des Etoiles à Fleurance. Ce projet a un fort potentiel de sensibilisation et de formation auprès des publics jeunes mais également des populations locales. Le travail d'A Ciel Ouvert, structure porteuse du projet, répond à un enjeu primordial d'éducation et de sensibilisation aux évolutions environnementales et participe également au projet plus large du Pôle d'Application des Techniques Satellitaires, destinés entre autre aux professionnels de l'agriculture.
- **un pôle écriture avec la Maison des Ecritures de Lombez**. Ce pôle est encours de conventionnement. Il œuvre à la promotion et l'action culturelle autour de l'écriture, du livre... Ainsi cette structure abrite une résidence d'écrivains permettant d'accueillir des écrivains de renom (en partenariat avec le Centre National du Livre et le Centre Régional du Livre de Midi-Pyrénées), mais également des artistes en lien avec tout type d'écriture : chorégraphique, de théâtre, cinématographique....

2/ **Des pôles culturels secondaires** contribuent également à la vitalité du projet culturel, et assurent des missions essentielles de sensibilisation, formation, diffusion :

- **un pôle muséographique** : le musée de l'école publique de Saint-Clar dont la fin de la restructuration est prévue pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2009 et qui permettra de l'inscrire dans un réseau régional. Le musée campanaire de l'Isle Jourdain, le musée de Lecture, et le centre d'interprétation des Bastides s'inscrivent également dans un réseau régional.
- **un pôle lecture publique** : par l'intermédiaire des deux médiathèques de pôle : Samatan et Lecture, ainsi que des bibliothèques dotées de professionnels : Fleurance, l'Isle Jourdain, Lombez. Ces structures développent des projets d'action culturelle au sein de leur structure qui dépasse le volet lecture et font du lien avec les autres disciplines artistiques. Ces différentes structures ne développent pas encore de projet commun à l'échelle du Pays.
- **un pôle d'enseignement artistique** : à travers plusieurs écoles de musique notamment. Ces dernières ont été consultées par le Conseil Général du Gers pour être insérées au schéma départemental d'enseignement artistique. Ce schéma devra s'articuler avec le projet culturel de Pays.

3/ Le **réseau associatif culturel local** est un des piliers de la dynamique du projet culturel du Pays Portes de Gascogne. Ce réseau contribue à maintenir l'équilibre territorial et joue un rôle de médiation auprès des populations locales.

Les différents organes de démocratie participative du Pays (Conseil de développement, Groupe d'Action Local du programme LEADER), mais également la structuration culturelle

spécifique du territoire, permettent de faire participer ce réseau à l'animation du projet culturel, et à ses principales orientations.

## **5) Une organisation culturelle spécifique.**

La structuration culturelle du Pays Portes de Gascogne est une orientation singulière dans le paysage culturel régional. C'est également une réalisation que l'on peut considérer comme majeure dans le cadre de la mise en œuvre du projet culturel du Pays. Elle a permis de créer une intercommunalité spécifiquement culturelle à l'échelle du Pays (les communes et intercommunalités qui le désirent cotisent à hauteur de 0,50 cts d'euros par habitant). Cette mutualisation a permis de créer deux postes pour seconder le Pays dans sa démarche culturelle. Suite au départ d'un des deux chargés de mission, une seule personne désormais seconde le travail de la chef de projet culture du Pays.

Comme l'ont soulevé l'évaluation du cabinet Cré'action, et l'analyse du cabinet Phosphoros, il est apparu pertinent que les deux associations de départ (ADCL et Culture Sud) fusionnent. Ainsi est née de cette fusion l'association Culture Portes de Gascogne en février 2008. Elle conserve son organisation spécifique public - privé sur le modèle des deux autres instances de concertation du Pays : le Groupe d'Action Local pour le fond européen LEADER, et le Conseil de Développement.

Cette structure de concertation a permis de mettre en place des projets fédérateurs tels que la communication à travers l'Arrosoir, et la programmation culturelle. Ces projets ont participé à mutualiser des moyens humains, techniques et financiers, mais également à irriguer l'ensemble du territoire et ainsi toucher des communes ou associations qui ne pouvaient seules développer des projets culturels et artistiques.

## **II- LA STRATEGIE DU PROJET CULTUREL 2008-2010**

## 1) Les enjeux du projet culturel.

Pendant les quatre premières années de son projet culturel, le Pays a développé une politique culturelle à partir de l'offre des acteurs culturels présents sur le territoire. Cette stratégie a permis d'améliorer la qualité de l'offre culturelle, et de contribuer à la structuration de ce projet.

La première étape de réalisation de la convention avec le Conseil Régional Midi-Pyrénées (2004/2007) a permis de dresser un premier bilan de ces quatre premières années de mise en œuvre. Il s'agit pour la période 2008/2010 d'affiner le projet culturel de territoire en fonction de ce bilan et de dresser une stratégie correspondant à cette évolution, tout en poursuivant le projet dans une démarche de développement durable.

L'enjeu majeur du projet culturel du territoire se situe au niveau du **développement des publics** (enjeu que l'on retrouve dans tout développement de politique culturelle et qui fait l'objet d'une attention particulière au niveau des débats sur la mutation que vit actuellement la politique culturelle nationale).

L'action culturelle à travers des actions de médiation visant à rapprocher le public de l'artiste et de son mode d'expression sera fortement encouragée.

## 2) Les priorités du projet culturel pour la période 2008-2010.

Afin de poursuivre les réussites amorcées pendant les 4 premières années de mise en œuvre du projet culturel et pallier aux déficits ou évolutions nécessaires du projet, des orientations transversales sont proposées :

### 2-1 S'appuyer sur les pôles structurants et faciliter leur irrigation du territoire.

Deux pôles sont conventionnés avec les partenaires institutionnels et sont incontournables dans le développement du projet culturel du Pays, il s'agit :

- **Du Centre de Photographie de Lecture** : pôle national arts visuels. Le partenariat va se poursuivre avec le Pays dans le cadre de l'opération Cheminements où la logique d'irrigation et d'expérimentation de médiation sera continuée. Le Centre Photographique de Lecture contribue également à apporter un regard professionnel sur les projets d'aménagement de salles d'expositions du territoire.
- **Du pôle culturel de rayonnement culture scientifique et technique avec l'association A Ciel Ouvert** : ce pôle tient un rôle primordial et transversal au sein du Pays, à travers ses compétences en terme de sensibilisation à l'environnement et aux mutations que subit notre planète. Ainsi il sera un partenaire privilégié contribuant à des applications locales d'expérimentations en appui aux porteurs de projets locaux dans la dimension développement durable. Toutes ces capitalisations contribueront à la mise en œuvre du GPP.
- **De la Maison des Ecritures de Lombez** : en cours de négociation avec les partenaires, cette structure pourrait jouer un rôle de lien

entre les structures, les disciplines... Le champ des écritures relève de courants éclectiques : chorégraphiques, cinématographiques, littéraires... Cette présence devrait permettre de croiser des expériences et des dynamiques d'acteurs.

On a vu cependant qu'il pouvait exister au-delà de ces pôles, des initiatives structurantes pour le territoire répondant à des enjeux géographiques, artistiques, sociaux...

## **2-2 Poursuivre le travail de démocratie participative à travers la structuration de l'association Culture Portes de Gascogne.**

Les deux associations précédant l'association Culture Portes de Gascogne ont permis d'expérimenter, au même titre que le conseil de développement du Pays et le Groupe d'Action Local du programme LEADER +, le rapprochement des élus et de la société civile sur un projet commun.

Cette structure sera donc l'espace de concertation privilégié pour maintenir le dialogue culturel sur le Pays.

L'association Culture Portes de Gascogne déclinera plus particulièrement la communication et la programmation culturelle. Ce dernier projet permet de décliner l'action culturelle sur l'ensemble du territoire et ainsi présenter des artistes et leurs œuvres dans des petites communes ou associations qui seules, ne pourraient se permettre d'accueillir des formes professionnelles.

## **2-3 Maintenir la communication culturelle.**

L'agenda culturel (l'Arrosoir) est désormais bien repéré par le public et devient un outil de communication systématique des acteurs culturels programmés sur le territoire. Le rythme, à raison de trois exemplaires par an, sera maintenu.

La communication internet, plus réactive, pour les programmations de dernière minute ou rappel de l'Arrosoir sera également maintenue.

Un site internet, ou une newsletter, spécialement dédié à l'action culturelle pourrait être mis en ligne. L'objectif étant de ne pas augmenter l'édition papier et rester réactif aux événements culturels du territoire, et permettre de poursuivre l'élan de la démocratie participative à travers la mise en place d'un forum.

## **2-4 Conduire une logique de programmation spectacles vivants concertée**

Plusieurs axes seraient soutenus afin que chaque acteur culturel trouve sa place en cohérence au sein du projet culturel de Pays :

- **la programmation de l'association Culture Portes de Gascogne** a pour objectif de combler les déficits, notamment dans les lieux où il n'y a pas de professionnels en place ou permettre à des associations d'accéder à des programmations professionnelles de qualité. Cette programmation permet également de mutualiser les moyens humains, financiers, techniques et participer à une logique de programmation.

- **consolider les saisons existantes et les évènementiels culturels d'envergure.** Ces derniers participent à l'attractivité du territoire pour la population locale mais également pour les touristes. Ces saisons et évènementiels devront s'articuler avec l'association Culture Portes de Gascogne.
- **favoriser le plus possible spectacle vivant et patrimoine.** Cette priorité doit participer à la mise en valeur de l'identité du territoire et de sa richesse patrimoniale. De plus, les programmations devront veiller à intégrer un volet environnemental, tant dans l'organisation matérielle que dans l'inscription de leur projet sur le territoire.
- **travailler avec les réseaux institutionnels,** afin de bénéficier de conseils, de partenariats, dans la programmation à laquelle sont associés les opérateurs ressources du département du Gers (ADDA 32, Circuits scène conventionnée, Imaj' scène de musiques actuelles).

### **2-5 Sensibiliser au cadre de vie et promouvoir l'identité du territoire comme facteur de lien social et d'intégration des nouvelles populations.**

L'accueil des nouvelles populations participe à la mutation sociale du territoire, qui est en totale recomposition. Sensibiliser au cadre de vie et faire connaître l'identité du territoire devient alors un enjeu primordial afin de partager un héritage pour les uns et d'adopter un nouveau mode de vie pour les autres.

Le patrimoine immatériel, à travers la culture gasconne est un des vecteurs de rencontres des populations du territoire. Les expériences menées sur cette thématique reliant le passé aux enjeux contemporains permet également de conduire une stratégie spécifique intergénérationnelle.

Programmer de l'action culturelle tout en valorisant les sites patrimoniaux locaux, remarquable ou de proximité, permettent de faire connaître l'environnement aux nouvelles populations dans lequel elles évoluent désormais quotidiennement, mais contribuent également à la population locale de se le réapproprier.

L'action culturelle participe à apporter un regard neuf sur son environnement quotidien. Cette action culturelle pourrait se traduire par le champ du spectacle vivant mais également des arts plastiques (land art notamment).

Les projets transversaux et pluridisciplinaires doivent permettre de lier l'héritage et l'identité aux enjeux contemporains d'un territoire et d'une société en mutation.

Dans le même ordre d'idée les nouvelles populations constituent une source d'enrichissement pour le territoire. L'expression des nouvelles populations permet de faire le lien et de favoriser le métissage culturel indispensable dans le cadre de la mutation sociale du territoire.

## **2-6 Contribuer à l'éducation des publics à travers l'impulsion et la coordination des pratiques artistiques et la formation.**

Le lien avec les pratiques artistiques du territoire fera l'objet d'une attention particulière car c'est un des enjeux du territoire notamment en terme d'enseignement musical, secteur où il existe des disparités géographiques, tant en terme d'équipements dédiés aux pratiques artistiques qu'à l'offre de pratique.

Le Pays coopérera avec le Conseil Général du Gers dans le cadre de son Schéma Départemental d'Enseignement Artistique, mais également dans le cadre de sa politique de lecture publique. Sur ce dernier sujet, le Pays abordera la question du livre et de la lecture dans une dimension large comprenant également l'économie du livre et l'enjeu des pratiques liées au livre et à la lecture (expérimentation impulsée par la librairie tartinerie de Sarrant).

## **2-7 Développer le lien rural/urbain.**

La particularité du Pays Portes de Gascogne est d'être située en bordure d'agglomérations, les plus proches étant Toulouse et Auch, et dans une moindre mesure Montauban et Agen.

Cette proximité pourrait être mise à profit pour développer des projets en coopération avec des services et équipes culturelles structurés qui permettraient d'apporter une plus-value aux projets culturels développés sur le Pays. L'objectif de cette coopération est de partager l'action culturelle à travers par exemple des résidences réparties suivant les compétences ou possibilités de chacun.

Cette opportunité de coopération permet de décloisonner le monde rural et le faire évoluer en écho à l'évolution des sociétés contemporaines qui ne connaissent pas de frontières entre modes de vie ruraux et urbains (multiplication des échanges et circulation des idées par le développement du numérique, des transports, de l'interrelation ville/campagne...).

## **2-8 Développer une politique d'action culturelle en direction du jeune public**

Le public jeune fera l'objet d'une attention particulière, puisqu'il peut se révéler souvent le vecteur d'échanges et de lien notamment avec les nouvelles populations. Le lien avec les structures scolaires et parascolaires fera l'objet d'une stratégie particulière afin de travailler en complémentarité.

Enfin, les projets soutenus par le Pays devront intégrer une attention particulière au jeune public.

### **3) Les axes stratégiques du projet culturel 2008-2010.**

Pour répondre à ces enjeux, la stratégie du projet culturel du Pays Portes de Gascogne se déclinera à travers deux axes :

- **1-1 Développer la politique culturelle en faveur des publics (médiation culturelle).**

Il s'agit de soutenir et d'accompagner les projets structurants pour une mise en relation du public à l'art et à l'artiste.

- **1-2 Valoriser le patrimoine du Pays par l'action culturelle**

Il s'agit de favoriser, de soutenir, d'accompagner les projets dans une dimension de développement durable (économique, social, environnemental).

## Développer la politique culturelle en faveur des publics (médiation culturelle)

### PRESENTATION DE LA MESURE

#### Contexte général :

Avec l'arrivée de nouvelles populations, le Pays Portes de Gascogne connaît une mutation sociale de son territoire. Cette dernière entraîne une demande croissante en services, notamment en termes d'offre culturelle. Le Pays a conventionné avec le Conseil Régional Midi-Pyrénées de 2004 à 2007 pour développer son projet culturel. Durant ces 4 années, le Pays a développé une politique culturelle à partir de l'offre (priorité sur les porteurs de projets), cela a permis de combler des déficits et améliorer l'offre culturelle. Désormais cette politique doit privilégier le développement des publics le plus large possible, la mise en relation de l'artiste et son oeuvre au public.

#### Objectifs stratégiques :

1/ Inscrire les pôles structurants du Pays (notamment A Ciel Ouvert pour la culture scientifique et technique, le Centre Photo de Lectoure pour les arts visuels, la Maison des Ecritures Lombez, le spectacle vivant à Samatan...) dans une logique de réseau au sein du projet culturel et de déclinaison de leur mission d'irrigation du territoire, en favorisant la concertation avec les acteurs du territoire

2/ Sensibiliser la population aux différentes formes artistiques à travers les projets structurants et les projets de diffusion culturelle pluridisciplinaire favorisant la médiation culturelle, au delà d'un simple événementiel.

3/ Faire du développement culturel un facteur de lien social (et de rencontres) entre nouvelles populations et habitants du territoire. Il s'agira de soutenir les projets de sensibilisation et/ou de pratiques artistiques (ateliers de pratiques, formation, animation ...) de préférence en lien avec une dynamique artistique ancrée sur le territoire et de favoriser l'accès au plus grand nombre.

**Calendrier :** 2008 - 2013

### DESCRIPTIF DES ACTIONS ENVISAGEES

#### Nature :

Accueil d'artistes et intervenants artistiques dans le cadre du projet culturel de Pays  
Action d'accompagnement, de conseils, d'ingénierie...

#### Contenu :

##### 1/ Développer la mission d'irrigation du territoire des pôles structurants

Programmation d'événements culturels et artistiques

##### 1/ Favoriser la concertation avec les acteurs locaux du territoire

Mise en place d'actions collectives avec les acteurs locaux

##### 2/ Soutien aux projets structurants et aux projets de diffusion culturelle pluridisciplinaire favorisant la médiation culturelle, au delà d'un simple événementiel

Définition de critères en concertation avec les acteurs culturels

Programmation de formes artistiques et culturelles et actions de médiation

##### 3/ Sensibilisation et/ou de pratiques artistiques, de préférence en lien avec une dynamique artistique ancrée sur le territoire

Ateliers de pratiques artistiques

Actions de formations, de sensibilisation et d'animation en direction de différents publics \*

##### 3/ Favoriser l'accès au plus grand nombre

Favoriser l'utilisation de dispositifs adaptés (pass culturel ...)

Organisation de services de covoiturage par les porteurs de projets

#### Calendrier :

2008-2009 : actions de formations et sensibilisation

2008-2010 : actions de programmation

2009-2013 : Aménagement ou restructuration de lieux à vocation culturels

**Partenariat technique :** Région, réseaux reconnus par les partenaires institutionnels et/ou les partenaires institutionnels, l'association Culture Portes de Gascogne, les pôles structurants du territoire ...

**Partenariat financier :** Europe, Etat, Région, Département

### EVALUATION ET SUIVI DE LA MESURE

**Indicateurs de suivi et d'évaluation :**

Nombre d'acteurs impliqués Nombre de participants
<b>Critères techniques et qualitatifs de sélection des projets :</b> Prise en compte du développement durable dans la mise en oeuvre du projet Diffusion et capitalisation de la démarche Travail sur l'année au-delà d'un évènementiel Ancrage territorial Lien avec les réseaux reconnus par les partenaires institutionnels

\* Eligible au programme Leader sous condition

**Gras** : Eligible au programme Leader

## Valoriser le patrimoine du Pays par l'action culturelle

### PRESENTATION DE LA MESURE

#### Contexte général :

Le Pays Portes de Gascogne est en proie à de profondes mutations, notamment avec l'arrivée de nouvelles populations sur son territoire. Fort d'une identité fondée sur sa culture, son patrimoine, ses savoir-faire, le Pays n'en est pas moins en train de subir des transformations paysagères, de composition sociale.... Devant le constat d'un relatif "sur-place" pendant les 4 premières années du projet culturel, il faut privilégier les projets d'action culturelle qui permettront une réappropriation du patrimoine.

#### Objectifs stratégiques :

- 1/ Créer du lien rural/urbain à travers les projets qui favorisent le métissage culturel
- 2/ Préserver et valoriser l'identité du Pays, également dans le cadre de ses mutations diverses (paysagère, sociale....) par des actions de valorisation et de sensibilisation des particularités locales (architecturale ...)
- 3/ Faire connaître l'identité patrimoniale du Pays aux nouvelles populations mais également aider les populations locales à se réapproprier ce patrimoine local : sensibilisation des publics à leur environnement (paysager, architectural, patrimonial, social, culturel...)
- 4/ Inscrire les projets culturels dans une logique de développement durable en privilégiant les projets culturels transversaux (économique, environnemental, et social) par des actions de formations ...

#### Calendrier :

1ère phase 2008-2009 : sensibilisation des acteurs du territoire au développement culturel et développement durable par la formation ou projets s'ils remplissent les critères  
2ème phase 2009-2013 : développement des projets de valorisation patrimoniale et d'action culturelle

### DESCRIPTIF DES ACTIONS ENVISAGEES

#### Nature :

Aide à l'ingénierie, accompagnement, sensibilisation  
Aide à la réalisation de projets de valorisation, sensibilisation....

#### Contenu :

##### 1/ Favoriser le métissage culturel

Soutien des projets culturels favorisant le métissage et l'apport des nouveaux arrivants  
Soutien des projets faisant du lien entre rural et l'urbain

##### 2/ Soutien à la valorisation et sensibilisation des particularités locales (paysagère, architecturale....)

actions de médiation visant à une diffusion de la connaissance du patrimoine local \*

##### 3/ Sensibilisation des publics à leur environnement (paysager, architectural, patrimonial, social, culturel...)

Mise en place de projets culturels et artistiques (spectacles vivants, art contemporain...)  
valorisant le patrimoine architectural, paysager.... (\* coopération)

##### 4/ Privilégier les projets culturels transversaux dans le cadre du développement durable (économique, environnemental, et social)

**Mise en place de formation ou actions de formation à la prise en compte du développement durable dans les projets culturels**

**Partenariat technique :** Région, réseaux reconnus par les partenaires institutionnels et/ou les partenaires institutionnels, Association Culture Portes de Gascogne, pôles structurants du territoire  
...

**Partenariat financier :** Europe, Etat, Région, Département

### EVALUATION ET SUIVI DE LA MESURE

#### Indicateurs de suivi et d'évaluation :

- Nombre de communes concernées
- Nombre d'acteurs impliqués
- Nombre de participants

#### Critères techniques et qualitatifs de sélection des projets :

Prise en compte du développement durable dans la mise en oeuvre du projet

Diffusion et capitalisation de la démarche  
Lien avec les réseaux reconnus par les partenaires institutionnels / lien avec les nouvelles populations et les jeunes  
Travail sur l'année au-delà d'un événementiel  
Ancrage territorial

\* Eligible au programme Leader sous condition

**Gras** :Eligible au programme Leader

# III- LE DISPOSITIF DE PILOTAGE ET D'EVALUATION

## 1) L'articulation du Pays Portes de Gascogne et l'association Culture Portes de Gascogne.

Dans le cadre des 4 premières années de son projet culturel, le Pays Portes de Gascogne a souhaité mettre en place une « intercommunalité » culturelle afin de l'appuyer dans la déclinaison de son projet culturel. Cette organisation a permis de travailler au plus près du terrain et dans la concertation sur la durée.

Le Pays Portes de Gascogne est le garant de la politique culturelle, dans la définition de sa stratégie et des orientations qui en découlent. L'association Culture Portes de Gascogne appuie le Pays dans sa déclinaison par la mise en oeuvre d'actions concrètes comme la communication, la programmation culturelle, et est également un espace de concertation permanent des acteurs culturels.

## 2) Le dispositif de suivi et d'évaluation territoriale.

Le Pays Portes de Gascogne se propose de mettre en place un dispositif d'instruction territoriale et d'évaluation qui intégrera 2 étapes :

- Le **Comité de suivi et d'initiatives** qui donne un avis sur les projets. 3 commissions thématiques assureront un travail de suivi et d'enrichissement du projet. Ces commissions prépareront un avis motivé pour le Comité de Suivi et d'initiatives. Ce comité est composé des membres du Conseil de Développement, (les membres du GAL Leader faisant partie du Conseil de Développement). Ce comité pourra faire appel à des experts extérieurs.
- Le **Comité de validation du Pays** des projets composé des membres du Bureau ou du Conseil d'Administration du Pays. La décision de ce comité interviendra après l'avis du Comité de Suivi et d'Initiatives

**Dispositif de concertation, de pilotage et de programmation avec les partenaires de la convention territoriale**

- **Le comité Territorial de Concertation et de Pilotage**

Ce Comité associe l'Etat, le Conseil Régional, le Conseil général, le Pays Portes de Gascogne, ainsi qu'un représentant du Conseil de développement.

Le Comité territorial a pour rôle notamment d'identifier, de proposer et de sélectionner les projets présentés aux co-financeurs dans le cadre du programme opérationnel annuel

- **Le comité des Financeurs**

Ce Comité est composé à parité de représentants de l'Etat, de la Région, du Conseil Général et de représentants du Pays Portes de Gascogne.

Il est chargé de coordonner et de stabiliser les propositions des plans de financement des programmes opérationnels annuels qui seront ensuite soumis à l'examen des instances décisionnelles de chacun des signataires de la présente

convention. Les relevés de décisions seront transmis dans les deux mois au plus suivant la réunion du comité.

### **3) Le suivi et l'évaluation.**

#### **3-1 La grille de critères**

Une grille de critères<sup>2</sup> pour les projets culturels sollicitant des soutiens financiers ou d'accompagnement est établie dans le but de croiser les ambitions du projet déposé aux priorités de la politique culturelle du Pays. Ces critères reprennent également les prérogatives du Conseil Régional avec qui le Pays est lié par convention pour développer le projet culturel de territoire.

#### **3-2 Des outils d'évaluation**

Des outils d'évaluation mais aussi des indicateurs de suivi et d'évaluation seront mis en place afin de mesurer les résultats au regard des objectifs énoncés.

Dans le cadre du projet de programmation porté par Culture Portes de Gascogne, deux types d'évaluation pourront être menés. Une étude sur les publics, en continuité à celle réalisée en 2007, afin de relever le profil du public qui vient sur les spectacles et leurs motivations. Et à un deuxième niveau, évaluer le contenu de la programmation par rapport aux formes artistiques accueillies, l'équipe locale d'accueil, les infrastructures, l'accueil du public, la pertinence de l'action culturelle...

Ces évaluations devraient permettre de dégager les réajustements nécessaires à la mise en œuvre du projet culturel de Pays, facilitant ainsi une adaptation constante afin d'être au plus près des publics.

---

<sup>2</sup> Tableau de critères en annexe

# ANNEXES

**Tableau du projet culturel de Pays en termes d'objectifs stratégiques et d'objectifs opérationnels, degré de réalisation.**

**Objectifs stratégiques**

<b>Objectifs stratégiques du Projet Culturel de Territoire</b>	<b>Evaluation</b>	<b>Degré de Réussite, commentaires et pistes de travail</b>
<p>Patrimoine : intervenir sur l'ensemble de la chaîne du patrimoine, (connaissance, conservation, valorisation, en s'assurant de la cohérence territoriale)</p>	<p>+ Développement de divers projets (al País quilles/Foyers Ruraux - Absence de projets structurants faute d'un professionnel ou d'une structure leader reconnue Projet Pays d'Art et d'Histoire au point mort, (démarrage d'un projet à partir de Lecture)</p>	<p>Peu d'avancée du projet, seulement des projets épars.</p> <p>La mise en place d'un Pays d'Art et d'Histoire supposait que d'emblée, ce projet soit construit à l'échelle du Pays et non seulement à partir d'une ville ou d'une Communauté de Communes</p>
<p>Pratiques artistiques : évaluer les actions et leurs niveaux, accompagner ces pratiques, constituer un réseau de Pays</p>	<p>+ Nombreuses actions (rencontres, stages, ateliers) Début d'un réveil de l'enseignement musical à évaluer et confirmer dans le cadre du SDEA La logique de réseaux à poursuivre, mais la nécessité d'une labellisation pour garantir un niveau qualitatif</p>	<p>Globalement, réussite mais encore une marge de progression.</p> <p>Les pratiques amateur se sont développées, certaines pratiques artistiques professionnelles aussi, les niveaux en matière d'enseignement restent hétérogènes.</p>
<p>Se donner les garanties de la compétence par la professionnalisation et la formation</p>	<p>+ La montée en charge de professionnels de la culture au service du Pays et dans certaines structures institutionnelles - Une difficulté : si professionnalisation sans emplois, départ prévisible des cadres</p>	<p>Taux de réussite à environ 40%</p> <p>Le point faible : en dehors des quelques professionnels du Pays ou d'institutions culturelles, quasi-absence de cadres intermédiaires</p>
<p>Développer une politique du spectacle vivant</p>	<p>+ développement évident et global - ouverture de salles, programmations à l'année appuyées sur structures professionnelles (Circuits, ADDA 32), programmations construites par les associations intermédiaires, début de réflexion sur une politique des publics</p>	<p>Le domaine le plus développé du territoire (environ 65% des dossiers ressortent du spectacle vivant)</p> <p>Risque de prendre en charge trop de microprojets et de provoquer une augmentation de l'offre, sans qu'elle soit</p>

	résidences d'artistes	assortie de garanties de qualité. Risque que le Pays prennent en charge des niveaux qui relèvent des municipalités.
Actions et projets structurants	+ une douzaine d'action ou projets à l'origine du PCT + un travail d'irrigation à partir de ces structures (ex photo, lecture,	Les projets structurants sont l'ossature du Pays. Certains projets associatifs se sont pratiquement institutionnalisés. Ici est la garantie de pérennité et de service public ou au public
Outils de la Communication culturelle	+ Objectif réalisé à partir des 2 associations intermédiaires et globalement ( L'Arrosoir, Internet)	Réussite. La communication culturelle pourrait s'intégrer à la communication du Pays, sans pour autant perdre son dynamisme et son originalité.
Outil de gestion du Projet Culturel	+ les moyens d'accompagnement, d'impulsion et de gestion du PCT (associations intermédiaires et Pays) sont très élaborés	Réussite. A ce stade de développement maintenir la concertation, mais aller vers l'abandon du rôle d'opérateur, réunifier le traitement des dossiers, diminuer le nombre de niveau de traitement des projets.
Mise en place d'un service public de la culture	3 professionnels (Chef projet et Chargés de Mission) le construisent, mais dans un cadre non pérenne	Réussite. L'hypothèse idéale était : un chef de projet et 2 chargés de missions spécialisés (patrimoine et spectacle vivant). L'évolution a conduit vers 2 associations intermédiaires, il faut maintenant, dans la mesure des possibilités financières du Pays, clarifier simplifier.
Mise en place d'un plan de formation/accompagnement des cadres bénévoles et d'un plan d'accompagnement et pérennisation de l'emploi culturel sur le territoire.	Après quelques tentatives, ce plan est resté au point mort	Echec provisoire. Les bénévoles ont besoins d'apports de compétences, les outils existent sans coût supplémentaire pour le Pays, mais la formation ne se décrète pas. Travail préparatoire nécessaire en amont.
Réalisation d'un programme d'inventaire patrimonial	Non réalisé faute de cadres et d'unicité de vue sur le territoire	Echec provisoire. A relier à la question du Pays d'Art et d'Histoire ou de toutes autres structurations globales.

## Grille de critères

Critères
Qualité artistique du projet / prise de risque artistique / volet pluridisciplinaire
Qualité pédagogique
Présence de professionnels pour l'ingénierie
Lien avec le projet culturel de Pays et association Culture Portes de Gascogne
Présence d'un projet de médiation / pratiques artistiques
Dimension internationale ? nationale ? régionale ? départementale ? locale ?
Lien avec les réseaux d'acteurs du Pays
Lien et partenariat avec les réseaux professionnels reconnus
Travail sur l'année au-delà d'un événementiel
Ancrage territorial et lien avec une intercommunalité ou commune(s)
Effort en direction des nouvelles populations et/ou les jeunes
Prise en compte du développement durable dans la mise en œuvre du projet
Mise en place d'outils d'évaluation
Valorisation de lieux patrimoniaux
Mise en place d'un plan de communication
Mobilisation locale (nombre de bénévoles)
Politique tarifaire